

MÛRS-ÉRIGNÉ
A.S.I. TENNIS DE TABLE
TOURNOI NATIONAL
1er MAI 2025

Article 1 Le club ASI TT Murs Erigné organise son tournoi le 1^{er} Mai 2025. Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétée par le présent règlement. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés-FFTT. Il se disputera sur 24 tables dans la salle MYRIAM CHARRIER (salle Omnisport, rue des Lilas) à MÛRS-ÉRIGNÉ.

Article 2 Le Juge-Arbitre de ce tournoi sera Clément MAUBOUSSIN (JA3), assisté de bénévoles du club. Il tranchera tout litige pouvant survenir.

Article 3 Tous joueurs (ses) devront être munis de leur attestation de licence 2024-2025, celle-ci pouvant être demandée par le juge arbitre.

Article 4 Tous les tableaux sont mixtes à l'exception du Tableau G ; un joueur de la catégorie Poussin ne peut pas participer aux tableaux séniors, mais uniquement aux tableaux jeunes.

1^{ER} MAI 2025

- 08H30 TABLEAU A < 800 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 16h30
- 09H30 TABLEAU B < 1500 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h00
- 10H30 TABLEAU C Non numérotés
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h15
- 11H30 TABLEAU D < Vétérans
 - Nombre de joueurs maximum : 32
 - Heure prévisionnelle de la finale : 18h30
- 12H30 TABLEAU E < 1100 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 19h30
- 14H TABLEAU F < 1800 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 19h30
- 14H30 TABLEAU G Toutes séries féminines
 - Nombre de joueurs maximum : 24
 - Heure prévisionnelle de la finale : 18h30

- 16H00 TABLEAU H Toutes séries
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 21h00

Le tournoi se terminera aux alentours de 22h30 maximum

Chaque joueur ou joueuse peut s'inscrire à deux tableaux ainsi qu'à un tableau toute série

L'ASI TT Murs Erigné se réserve le droit de supprimer le tableau G si le nombre d'inscrites à la date butoir est inférieur à 8. Dans ce cas, il pourra être organisé à la place un tableau de doubles. Le maintien de ce tableau sera aussi conditionné à un nombre d'équipes engagées supérieur à 8.

Article 5 Chaque tableau débutera par des poules de trois joueurs (ou poules incomplètes de deux), deux qualifiés par poule. La suite de la compétition se déroulera en élimination directe. Chaque perdant devra obligatoirement arbitrer la partie suivante.

Article 6 Tout joueur, qui par sa conduite, causerait des perturbations dans la salle pourra être exclu du tournoi.

Article 7 Sera déclaré forfait tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée la commission sportive compétente appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 8 Montant des engagements :

Tableaux A,B, C, D, E, F, G,	8,00 €
Tableaux H	10,00 €

Article 9 Chaque tableau sera récompensé. Des espèces ou des lots seront remis aux huit premiers de chaque tableau.

Article 10 Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **30 AVRIL 20H00**

Inscription uniquement via le lien HelloAsso présent sur le site du club : www.asimett.com, ou via le flashcode présent sur l'affiche du tournoi. L'inscription est validée après acquittement de l'engagement.

Renseignements (pas d'inscription possible par téléphone) auprès de MERLET Jérémy 06 13 10 37 24 ou par mail à l'adresse asittmurs@gmail.com

Article 11 Le tournoi se jouera sur 24 tables de la marque Butterfly. La dimension des aires de jeu de environ 10m x 5m sur une hauteur d'au moins 5m.

Article 12 Le tournoi se jouera avec des balles plastiques blanches de marque Butterfly 3 étoiles fournies par l'organisateur.

Article 13 Le tirage au sort sera effectué ½ heure avant l'horaire prévu pour chaque tableau, à la salle de tennis de table de Murs Erigné

Article 14 Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. L'ASI TT Murs Erigné décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident.

Article 15 En cas de demande d'annulation de l'inscription, si celle-ci intervient :

- Plus de 48h avant le début du tournoi, l'intégralité de l'engagement sera remboursée.
- Moins de 48h avant le début du tournoi, aucun remboursement ne sera possible sauf pour raison médicale (présentation d'un certificat médical sera exigée) ou tout autre motif de cas de force majeure.

Article 15 En acceptant le règlement, vous autorisez le club ASI TT Murs Erigné à utiliser les photos prises lors du tournoi pour la diffusion sur les réseaux sociaux du club et sa communication.

Article 16 Le tournoi se déroulera en respectant scrupuleusement les protocoles sanitaires en vigueur à la date du tournoi .

HOMOLOGATION N°2112/2024-B

Répartition des lots par tableaux 2025

Total en espèce 2 560 €

Total en Lots 540 €

Total Global 3 100 €

Tableau A
 < 800pts

1	100 €
2	50 €
3	25 €
4	25 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 200 €

Lots 80 €

Tableau B
 < 1 500 pts

1	100 €
2	50 €
3	25 €
4	25 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 200 €

Lots 80 €

Tableau C
 < Non numéroté

1	160 €
2	80 €
3	40 €
4	40 €
5	20 €
6	20 €
7	20 €
8	20 €

Total Tableau 400 €

Lots - €

Tableau D
 Vétérans

1	100 €
2	50 €
3	25 €
4	25 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 200 €

Lots 120 €

Tableau E
 < 1 100 pts

1	100 €
2	50 €
3	25 €
4	25 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 200 €

Lots 80 €

Tableau F
 < 1 800pts

1	100 €
2	50 €
3	25 €
4	25 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 200 €

Lots 80 €

Tableau G
 TS féminines

OU

Tableau G
 Doubles

1	160 €
2	80 €
3	40 €
4	40 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 320 €

Lots 100 €

1	160 €
2	80 €
3	40 €
4	40 €
5	Lot
6	Lot
7	Lot
8	Lot

Total Tableau 320 €

Tableau H
 TS

1	360 €
2	180 €
3	90 €
4	90 €
5	30 €
6	30 €
7	30 €
8	30 €

Total Tableau 840 €

Lots - €